

369

Manuels

Technopolice :
défaire le rêve
sécuritaire
de la *safe city*

*Texte de Claire Richard
Dessins de Louise Drulhe*

Introduction

Plus de la moitié de la population mondiale est aujourd'hui urbaine, soit 4,2 milliards de personnes. La croissance des villes se poursuit de manière soutenue : si elles accueillent de plus en plus d'habitants, elles concentrent aussi de plus en plus de richesses et de pouvoir et sont l'objet de transformations rapides en matière d'aménagements, de construction et d'équipements. Leur organisation spatiale et leur morphologie représentent un enjeu crucial qui, au-delà des intérêts financiers et économiques, est étroitement lié à la qualité des modes de vie et à la manière d'habiter un territoire. Qu'il s'agisse des métropoles qui ne cessent de s'étaler ou des villes moyennes qui tendent depuis peu à se repeupler, on observe une tendance à l'uniformisation des espaces urbains, dont les évolutions se répondent d'un bout à l'autre de la planète et aux quatre coins de la France.

Au cours du xx^e siècle, les villes se sont transformées selon une planification

géométrique de l'espace. Se déploie alors une vision « managériale » de la ville, fonctionnelle, quadrillée et agencée pour mieux ordonner administrativement la société et la nature. Depuis 50 ans, ce modèle laisse la place à ce que l'on appelle la ville « néolibérale », faite d'information et de communication, organisée autour de l'attraction des ressources humaines et financières et mise en compétition à l'échelle internationale. Terrains du marketing urbain, les villes ont alors tendance à se ressembler et les espaces publics à se rétrécir. Plus récemment, avec l'explosion des outils numériques, leur succède la ville dite « intelligente », qui se construit dans une logique de gestion et d'optimisation des systèmes d'information appliquée à la cité, à son organisation et à ses flux. La ville conçue pour être regardée du ciel, du point de vue aérien, est maintenant scrutée par l'œil des drones et des caméras.

Les villes deviennent ainsi de nouveaux sites d'extraction de données, relatives à l'environnement et aux individus qui les habitent et les traversent. Si nos navigations

en ligne sont depuis longtemps enregistrées à des fins publicitaires ou de surveillance, c'est maintenant l'espace physique qui s'équipe de capteurs et de caméras en tout genre, destinés à compter, tracer, évaluer, fluidifier, prédire, punir. Cet enregistrement massif de données est avancé comme une aide à la décision et un instrument pour interdire ou dissuader certains usages et comportements, individuels comme collectifs.

C'est dans la ville de Marseille que ce manuel nous emmène. Il décrypte les dispositifs de surveillance numérique et automatisée qui s'y déploient et va à la rencontre du collectif Technopolice, dont les actions invitent à documenter la mise en place d'outils numériques à des fins de contrôle dans les villes françaises. Aux côtés d'habitants du quartier de la Plaine, il travaille à la réappropriation de la ville par celles et ceux qui la vivent. Au regard planificateur et à l'œil des machines, il préfère une vision de la ville par le bas, depuis le sol et à partir du corps de ses habitants. C'est le droit à une ville vivante, humaine et conviviale qui s'y dessine.

Récit

La caserne du Muy domine l'une des nombreuses collines de Marseille. En haut de la rue Bugeaud, au cœur du quartier populaire de la Belle de Mai, ce grand bâtiment édifié sous le Second Empire attend derrière de hautes grilles que la ville lui trouve un nouvel usage. Au XIX^e siècle, il fut un centre de transit vers les colonies françaises – la rue où il se trouve porte toujours le nom d'un des maîtres d'œuvre de la conquête de l'Algérie et des massacres qui l'ont accompagnée. Aujourd'hui, le quartier des casernes, comme on l'appelle à Marseille, fait l'objet d'un projet de « requalification urbaine » et devrait être transformé en une grande « forêt » urbaine. Pour l'heure, il abrite des écoles en préfabriqué, des chantiers et des friches.

C'est ici que j'ai rendez-vous avec Félix Tréguer et Eda Nano. Tous deux sont militants dans l'association de défense des libertés numériques la Quadrature du Net. Ils ont accepté de m'emmener en promenade, à la découverte

d'une Marseille qui ne figure dans aucun guide touristique. Ni cathédrale ni calanques, ni parrains, rap ou pastis : la Marseille qu'on cherche est furtive, elle existe sur des écrans, dans des postes de contrôle et des accords commerciaux tenus à l'écart du public. Cette Marseille dont on ne trouve aucune carte, c'est la Marseille sécuritaire, le rêve de la « *safe city* ».

Le rêve industriel de la safe city

Un peu partout en France, des dizaines de villes se rêvent en villes sécurisées et sécuritaires. Métropoles et villages s'équipent de caméras de surveillance dites « intelligentes », créent des partenariats avec des entreprises pour s'essayer à la reconnaissance faciale dans les transports ou installer des détecteurs de sons inhabituels dans l'espace urbain. Ces projets, très discrets, sont de plus en plus nombreux. Ils annoncent l'arrivée en France de la *safe city*, la « ville sûre », pendant sécuritaire de la *smart city*, la « ville intelligente ». Après Nice et Paris, Marseille en est l'un des principaux champs d'expérimentation.

Le rêve de la *smart city* est apparu durant les années 2000, au moment où les smartphones se répandent dans les poches et les villes accueillent plus de la moitié de la population mondiale. La « ville intelligente » fait miroiter l'optimisation et la rationalisation des espaces urbains grâce aux outils numériques et au Big Data : l'explosion des capteurs, des données récoltées et des capacités de traitement. Promue par des entreprises à la recherche de nouveaux débouchés comme Bouygues ou Veolia, la *smart city* est aujourd'hui très loin d'avoir tenu les promesses marketing déroulées dans les brochures publicitaires et les conférences professionnelles. Cela n'empêche pas sa déclinaison sécuritaire, la « ville sûre », de séduire de plus en plus de clients, boostée par le développement continu du Big Data et des techniques d'analyse automatisée de flux vidéo.

« Aujourd'hui, les caméras ne sont plus qu'une composante d'un ensemble bien plus large incluant notamment de l'éclairage intelligent, des capteurs, et les projets modernes visent à collecter une multitude de données et de flux, vidéo, sonores et données diverses », annonce

une brochure publicitaire d'un groupement d'industriels du secteur, préfacée par le préfet de Paris. La *safe city* est avant tout un produit poussé par un secteur en pleine croissance : en 2016, le marché global de la sécurité privée en France représentait un chiffre d'affaires de 34 milliards d'euros, soit 1,5 % du PIB. Pour la sociologue Myrtille Picaud, la *safe city* peut s'analyser comme le « développement d'un marché de la sécurité urbaine » qui lie public et privé. Loin de correspondre à une « privatisation de la sécurité », la « ville sûre » est encouragée par l'État qui joue un rôle moteur dans la structuration du secteur. Le contrat de filière 2020-2022 du Comité stratégique de filière (CSF) « Industries de sécurité » fait ainsi des « territoires de confiance », ou « *safe cities* », un domaine clé pour « positionner l'industrie française comme leader mondial de la ville intelligente », face à la concurrence accrue d'entreprises étrangères, principalement chinoises ou états-uniennes. L'État et les collectivités s'engagent à fournir ressources et financement et à faciliter « l'exploration des freins légaux et réglementaires ».

Des multinationales françaises nouent des partenariats avec des centres de recherche publics et des start-ups à l'occasion d'appels d'offres lancés par les collectivités, des échanges informels se font entre professionnels de la défense et cadres de la sécurité privée. La *safe city* est donc avant tout un produit industriel et une promesse marketing – « un programme, un mythe politique et une plateforme publicitaire », comme l'écrit le chercheur Mathieu Rigouste. Elle incarne le rêve d'une « police du futur » enfin automatisée et prédictive. Mais ce n'est pas parce qu'elle est encore largement fantasmée qu'elle n'existe pas et ne produit pas d'effets.

La campagne Technopolice: «résister à la surveillance totale de nos villes et de nos vies»

Documenter les manifestations et l'impact de la *safe city* n'est pas chose facile, tant ces dispositifs numériques de contrôle urbain s'expérimentent un peu partout dans la plus grande discrétion. Pour dessiner la carte de la *safe city* en France, il faut mener un minutieux

travail d'enquête : glaner des informations sur les « cas d'usage » mis en avant dans les brochures publicitaires d'acteurs du secteur, faire des demandes d'accès à des documents administratifs, décortiquer des arrêtés préfectoraux, transformer des données publiques en formats utilisables... C'est un travail énorme, conduit dans le cadre de la campagne Technopolice, lancée par la Quadrature du Net et d'autres partenaires. Le collectif Technopolice documente soigneusement les avancées de la *safe city* sur son site internet et s'y oppose autant que possible dans les tribunaux.

Contre les rêves sécuritaires de la *safe city*, Technopolice dénonce le projet de « transformer nos villes en gigantesque tube où les formes les plus avancées du contrôle social pourront être mises au point » et liste ses effets liberticides : « renforcement des formes de discrimination et de ségrégation, musellement des mouvements sociaux et dépolitisation de l'espace public, automatisation de la police et du déni de justice, déshumanisation toujours plus poussée des rapports sociaux ».



La *safe city* rêve un monde de surveillance active et généralisée, où l'identification biométrique devient la norme, où les forces de police préviennent les troubles et les empêchent d'advenir. Elle rêve une ville de flux et de traces analysés en temps réel par des machines, où le surgissement du trouble est rendu impossible par des dispositifs automatisés qui encodent dans d'opaques algorithmes les règles dominantes du monde social.

Ce rêve n'est pas encore une réalité, mais ça ne l'empêche pas d'avoir déjà des conséquences. Car, comme le rappelait Gilles Deleuze dans une conférence donnée en 1978, «le rêve est une terrible volonté de puissance. Même quand c'est la plus gracieuse jeune fille, c'est une terrible dévorante, pas par son âme mais par ses rêves... Méfiez-vous des rêves des autres, parce que si vous êtes pris dans le rêve de l'autre, vous êtes foutus».

Pour échapper au rêve de la *safe city*, il faut d'abord le rendre visible, puis le combattre. C'est pourquoi Félix et Eda m'attendent en haut de la rue Bugeaud, eux qui traquent

la *safe city* marseillaise dans la branche locale de Technopolice.

Les caméras de la Belle de Mai

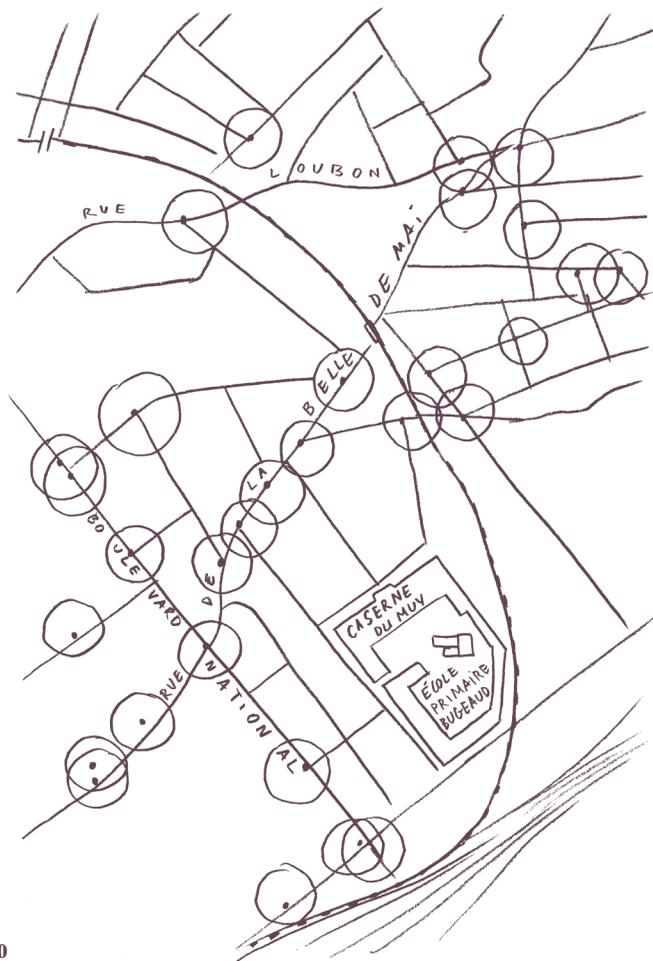
Si nous commençons la visite à la caserne du Muy, c'est moins pour son passé colonial que parce qu'elle devait abriter une «école nationale de la sécurité» formant les futurs cadres de la sécurité intérieure. En 2019, cette proposition est portée par la candidate Les Républicains (LR) à la mairie de Marseille, Martine Vassal, devenue depuis présidente du conseil départemental des Bouches-du-Rhône et de la métropole d'Aix-Marseille-Provence. Celle-ci a fait de la sécurité l'un des thèmes phares de sa campagne, en s'adjoignant les services d'un ancien général et gendarme. Son programme «Protéger» reposait sur trois volets : plus d'effectifs de police municipale, des moyens techniques (outils numériques, intelligence artificielle [IA], vidéo-verbalisation) et cette fameuse école. Mais Martine Vassal a perdu les élections face au Printemps Marseillais et le projet d'école a été abandonné. La caserne est toujours inoccupée. Elle doit

devenir un lieu central du nouvel éco-quartier « Quartiers libres », développé par la mairie de Marseille pour transformer les secteurs Saint-Charles et Belle de Mai.

De l'autre côté de la rue, face à la caserne, se trouvent des bâtiments en préfabriqué derrière une grille : « C'est une école », explique Eda. Ouverte en 2015 pour répondre au manque d'écoles primaires dans cette partie de la ville, l'école Bugeaud compte 21 classes et presque 400 élèves et connaît régulièrement des problèmes d'inondation et d'insécurité. Enseignants, parents d'élèves et associations dénoncent depuis longtemps le mauvais état des écoles publiques (locaux vétustes, soupçons d'amiante, cantines surpeuplées, personnel en sous-effectif, pénurie de papier toilette...) et le manque d'investissement de la mairie. La juxtaposition des deux bâtiments, l'imposante caserne qui devait abriter une école de sécurité nationale et les préfabriqués où des centaines d'enfants vont à l'école dans des conditions indignes, montre combien la *safe city* marseillaise, objet de communication politique, mobilise des fonds qui manquent cruellement ailleurs.

Nous contournons la caserne. En levant les yeux, on aperçoit des dômes noirs et blancs fixés aux hauts murs d'enceinte : des caméras de surveillance. Nous descendons la rue Levat, qui chemine doucement avant de déboucher sur un petit pont mangé d'herbes. Assise sur une chaise pliante, une jeune femme dessine. Dans ce paysage bucolique, au charme accentué par le soleil de mars, le poteau gris surmonté d'un dôme blanc et noir se fait presque oublier. L'œil paresseux y voit un lampadaire – il faut y regarder à deux fois pour réaliser qu'il s'agit encore d'une caméra de surveillance, une des nombreuses à avoir été installées dans le quartier. Selon la mairie, il y aurait « plus de 1 000 caméras » dans la ville : des sources de presse indiquent 1 400 ou 1 500. Où sont-elles installées en priorité ? Certains quartiers sont-ils visés plutôt que d'autres ? Impossible pour l'instant de le savoir, faute d'informations publiques sur la question. Pour connaître les emplacements des caméras, il faut écumer les arrêtés préfectoraux qui les autorisent, chercher si des jeux de données existent... ou les repérer au cours de bonnes vieilles promenades. La Quadrature du Net organise

EMPLACEMENT DES CAMÉRAS À LA BELLE DE MAI



régulièrement des « cartoparties » : des promenades en groupe dans la ville dont le but est de trouver le plus possible de caméras de surveillance, de les photographier et de reporter leur emplacement sur une carte OpenStreetMap, ouverte et collaborative.

« Nous avons fait une cartoparty ici en 2019, avec une vingtaine de personnes, et avons localisé dans le coin une quarantaine de caméras... », raconte Eda.

Dans la presse marseillaise, on lit parfois des histoires de caméras découpées à la disqueuse ou détruites lors d'affrontements avec la police. Mais à la Belle de Mai, notent Félix et Eda, ces caméras omniprésentes ne sont pas pour autant vandalisées ou cassées. En revanche, certains habitants ont relevé l'empressement que met la mairie à remplacer ses caméras dans un quartier longtemps délaissé par les pouvoirs publics :

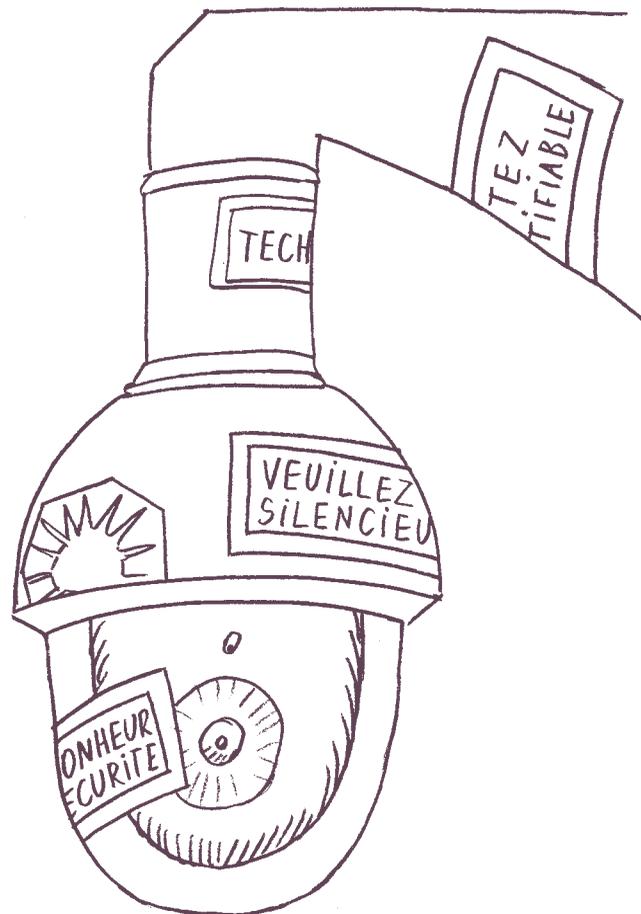
« Des caméras ont été brûlées par accident sur la place Bernard Cadenat, qui est une place où les gens restent souvent pour

passer le temps, discuter... Des habitants ont remarqué qu'elles avaient été remplacées en un mois – ce qui contraste avec l'état de dégradation générale du quartier.»

L'Observatoire Big Data de la Tranquillité Publique

Où vont les images qu'enregistrent inlassablement les caméras de surveillance? Dans un centre de supervision urbain (CSU), point nodal de la *safe city*: le poste de contrôle où des agents analysent le flux continu qui arrive sur leurs écrans. Le CSU de Marseille se trouve dans le 3^e arrondissement, à une dizaine de minutes en voiture de la Belle de Mai. C'est un long bâtiment rectangulaire couleur brique, aux fenêtres hautes équipées de volets blancs. De l'extérieur, rien n'indique sa fonction. Pourtant, cet édifice neutre abrite l'infrastructure technique d'un autre projet emblématique de la *safe city* marseillaise: l'Observatoire Big Data de la Tranquillité Publique.

« Ils y ont installé deux serveurs Oracle, qui étaient le soubassement technique



du projet. Pour donner un ordre de grandeur, ces serveurs ont une capacité de stockage équivalente à celle des serveurs qu'utilise la Bibliothèque nationale de France pour archiver le Web », explique Félix.

Lancé en 2015, l'Observatoire Big Data de la Tranquillité Publique est un projet d'analyse totale des risques dans l'espace urbain grâce à l'exploitation d'une grande diversité de données. Il a fait l'objet d'un appel d'offres remporté par Engie Ineo, une filiale d'Engie qui compte parmi les leaders français du marché de la surveillance et cherchait alors à renforcer ses positions dans le secteur de la *safe city*. Comme souvent, les détails d'un projet impactant pourtant fortement la vie dans la ville n'ont pas été communiqués au public. La Quadrature du Net a fait une demande d'accès à des documents administratifs pour obtenir son cahier des charges, désormais consultable sur le site Technopolice.fr. Le livret n'est pas avare de promesses. La plateforme de l'Observatoire, affirme-t-il, pourra « détecter la préparation d'événements sauvages ou d'actes de délinquance (ex. apéros géants, marchés

à la sauvette, rackets aux abords des écoles) », mais aussi « anticiper les risques/menaces susceptibles de porter atteinte à l'ordre public et à la sécurité des citoyens (ex. évaluation du risque de rassemblements dangereux par analyse des tweets) ». La liste n'est pas exhaustive car « l'approche est particulièrement exploratoire et créative », se félicitent les auteurs. Cette plateforme repose sur le croisement et l'analyse en temps réel de données multiples : elles sont fournies par les services municipaux (le fichier des mains courantes de la police, les données du CSU), recueillies auprès de « partenaires » comme les sapeurs-pompiers, les hôpitaux, la régie de transports et la police nationale. À celles-ci pourraient s'ajouter des données partagées par les opérateurs de téléphonie, disponibles sur des réseaux sociaux ou encore générées par des citoyens vigilants.

L'Observatoire vise à « fournir aux forces de l'ordre une aide à la décision, voire dans certains cas une capacité prédictive », explique alors l'adjointe au maire LR de l'époque, chargée de la sécurité. Il permet ainsi de « façonner la ville quasi idéale ». Comme souvent avec les miroirs

aux alouettes de la *safe city*, la réalité s'est révélée bien différente. Lancé à titre expérimental, le projet n'a pas produit les résultats escomptés. La nouvelle mairie de gauche ne l'a pourtant pas interrompu. Elle le présente comme un « outil (cartographique) de gestion de l'espace public », très loin de l'« outil de contrôle d'État policier fantasmé par l'ancienne majorité ».

La vidéosurveillance automatisée: le passage à l'identification biométrique

Mais derrière les façades du CSU se développe un autre projet de *safe city*, lancé par l'ancienne mairie, qui inquiète particulièrement les défenseurs des libertés : la vidéosurveillance « intelligente » ou automatisée. L'analyse des images des caméras y est confiée à des algorithmes, chargés de détecter les comportements suspects, les mouvements de foule anormaux ou d'identifier des individus spécifiques. Dans la vidéosurveillance classique, ce sont des agents formés qui analysent les images envoyées par les caméras. Or, la multiplication des caméras et le flux d'images qu'elles

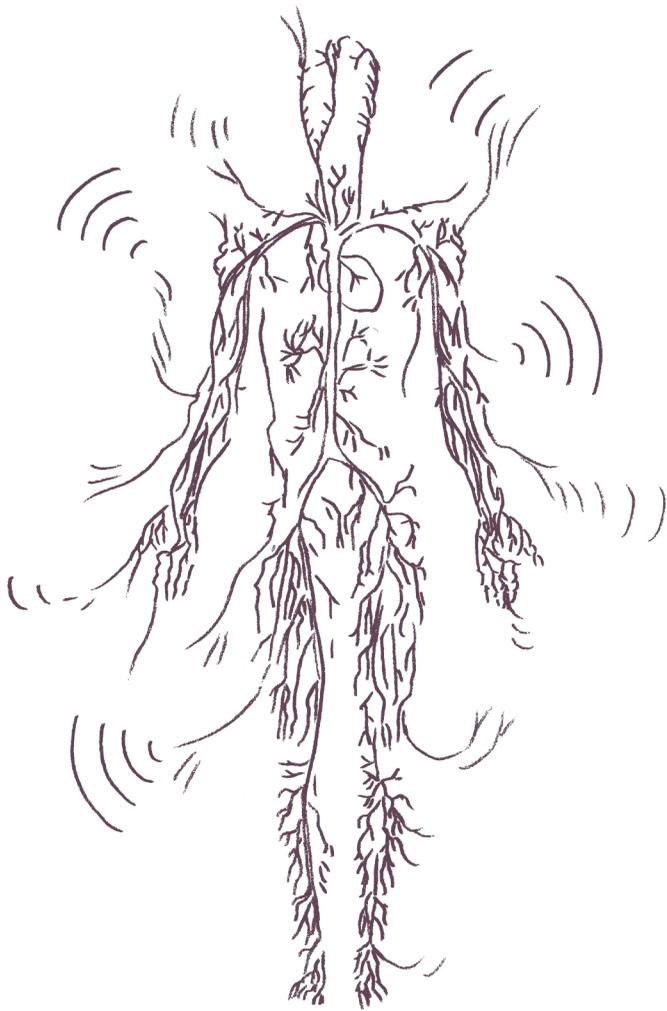


occasionnent dépassent de très loin les moyens humains mis en œuvre pour les analyser. C'est d'ailleurs cette inefficacité même qui sert d'argument de vente à la nouvelle génération de solutions de vidéosurveillance : face à la fatigue des agents et à leurs difficultés de concentration, ces nouveaux services, automatisés, ne laisseront plus rien passer. Certains mettent aussi en avant la prétendue « neutralité » des algorithmes, préférable aux « biais » des humains.

C'est à l'entreprise SNEF que Marseille a confié le marché de la vidéosurveillance intelligente. Pour arriver au siège de l'entreprise, il faut tourner dans une zone commerciale, qui jouxte les puces du 15^e arrondissement de Marseille. C'est un bâtiment neutre et sans éclat, un parallélépipède posé sur un vaste parking, protégé par une barrière rouge et blanche, semblable à des milliers d'autres sièges d'entreprises. Ici aussi, la *safe city* est décevante : on s'attend à voir l'œil de Sauron et on tombe sur une PME en préfabriqué. D'ailleurs, la SNEF ne développe pas elle-même tous les algorithmes de la *safe city* : elle déclare

dans ses brochures collaborer avec d'autres entreprises, comme l'israélienne BriefCam, la canadienne Genetec ou la française Evitech.

C'est dans les bureaux de ces entreprises discrètes que s'invente le nouvel âge de la surveillance : une identification biométrique, ubiquitaire et généralisée. Ces dispositifs de surveillance représentent un saut qualitatif : ils vont chercher dans les corps ce qui leur est propre et les transforment en marqueurs et en traces. La reconnaissance faciale promet déjà d'identifier une personne aux traits de son visage, mais l'iris, le réseau veineux ou le rythme cardiaque peuvent aussi servir d'identifiants. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) considère pourtant ces données biométriques comme particulièrement sensibles, car elles « présentent la particularité d'être produites par le corps lui-même et le caractérisent de façon définitive. Elles sont ainsi uniques, permanentes dans le temps et la personne ne peut s'en affranchir. À la différence de toute autre donnée personnelle, la donnée biométrique n'est pas attribuée par un tiers ni même choisie par la personne.



Contrairement à un mot de passe ou un identifiant, elle ne peut donc pas être modifiée en cas de compromission (perte, intrusion dans le système, etc.). » Si on peut encore masquer son visage, on ne peut pas changer la forme de son iris ou son rythme cardiaque pour échapper aux détecteurs. Peu importe que les données soient anonymisées : il est tout à fait possible d'identifier une personne sans avoir son nom.

La reconnaissance faciale est actuellement la technologie de surveillance la plus aboutie et elle se développe à grande vitesse en Chine, aux États-Unis... et en France, où elle est déjà autorisée pour identifier des manifestants. Marseille a fait partie des premières villes françaises à accueillir une expérimentation hors du cadre de la sécurité nationale. En décembre 2018, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), en partenariat avec l'entreprise américaine Cisco, a permis dans le cadre d'une expérimentation à Nice et Marseille d'installer dans deux établissements scolaires, dont le lycée professionnel Ampère à Marseille, des portiques d'accès équipés

de reconnaissance faciale. En février 2019, la Quadrature du Net, la Ligue des droits de l'Homme, CGT Educ'action des Alpes-Maritimes et la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques des Alpes-Maritimes ont déposé un recours devant le tribunal administratif de Marseille pour faire cesser l'expérimentation. La CNIL a jugé le dispositif « non conforme aux principes de proportionnalité » puisque l'objectif de « sécuriser et fluidifier les entrées au sein des deux lycées » aurait pu être atteint par d'autres moyens, comme par exemple « la présence de surveillants à l'entrée des lycées ». Le tribunal a annulé l'expérimentation en cours.

En 2020, la Quadrature du Net a déposé avec la Ligue des droits de l'Homme un autre recours en référé devant le tribunal administratif de Marseille, cette fois pour demander d'annuler l'installation du dispositif de vidéosurveillance automatisée de la ville. Celle-ci a été suspendue, ce qui n'augure pas de son arrêt définitif. La nouvelle mairie avait annoncé dans son programme électoral vouloir instaurer « un moratoire sur les

dispositifs de vidéosurveillance ». En avril 2021, elle a pourtant voté un budget qui prévoit la maintenance des caméras déjà en place, leur « amélioration » et l'installation « temporaire de nouveaux points de captation avec ses capteurs vidéo ou spécifiques ».

La fausse question de l'efficacité

Toutes les études qui ont cherché à mesurer l'impact de la vidéosurveillance sur la lutte contre la délinquance montrent que celui-ci est très faible, voire inexistant. Les caméras sont bien plus souvent utilisées pour faire de la gestion de l'espace public (vérifier l'état des équipements, réagir en cas d'incendie, repérer des problèmes dans des parkings, etc.) que du flagrant délit. Et, on le sait, les flux d'images dépassent de très loin les capacités d'attention visuelle et de détection des agents chargés de les analyser.

« La toute-puissance postulée des caméras de vidéosurveillance est largement remise en cause dès lors que l'on s'intéresse aux pratiques de travail effectives des opérateurs

et aux conditions matérielles de leur travail », écrit ainsi le chercheur Florent Castagnino, qui a étudié les activités des agents de vidéosurveillance à la gare du Nord à Paris. Il montre que, alors qu'un opérateur a accès à 1008 caméras disposées dans la gare, son poste de travail ne permet d'afficher que 12 écrans. Par tranches de 5 à 10 minutes, ce dernier visionne donc... moins de 4% des caméras. À ces limites humaines s'ajoutent des défaillances techniques récurrentes : les caméras tombent en panne, doivent être réparées... Ici encore, la réalité de la surveillance est à des années-lumière du discours promotionnel et sécuritaire qui l'accompagne.

L'automatisation ou la naturalisation des biais sociaux

Malgré le discours de ses promoteurs, qui mettent en avant l'objectivité des outils et leur efficacité, l'« automatisation » est loin d'être une opération neutre. En effet, la traduction en algorithmes de notions comme « la dangerosité » ou « la sécurité » ne va pas de soi. Florent Castagnino a observé

comment des ingénieurs conçoivent un algorithme capable d'analyser des images de vidéosurveillance pour détecter des « situations anormales ». Ils adoptent d'abord une définition juridique : est anormal ce qui est illégal. Mais, confrontés au défi de traduire cette notion dans la logique procédurale de l'algorithme, ils passent à une définition statistique. Devient alors « anormal » ce qui est non récurrent statistiquement, dangereux, « ce qui n'est pas commun ». Dans ce glissement, sens statistique et sens moral se superposent. Le chercheur souligne combien une technologie n'est jamais neutre : elle intègre et traduit les représentations mentales et les biais de celles et ceux qui la conçoivent. Il rappelle aussi, dans son étude sur les vidéo-opérateurs, combien la suspicion est construite socialement et bien plus déterminée par les catégories (sociales, raciales, genrées) assignées aux individus que par leurs comportements effectifs.

L'automatisation des dispositifs de surveillance et de contrôle revient donc à encoder, et invisibiliser, les biais des sociétés qui les

produisent. On sait aujourd'hui que de nombreux algorithmes d'intelligence artificielle reproduisent des biais racistes ou sexistes, tout en les naturalisant sous couvert d'objectivité technologique. La chercheuse afro-américaine Joy Buolamwini a ainsi montré que beaucoup de logiciels de reconnaissance faciale sont moins performants pour identifier les visages noirs, parce qu'ils ont été entraînés sur des bases d'images où les visages blancs étaient majoritaires. Les personnes noires sont donc plus exposées à être identifiées à tort, dans un contexte où elles sont déjà discriminées et plus souvent les cibles de la surveillance et des violences policières. De nombreuses entreprises ont annoncé diversifier les bases de données d'entraînement des programmes de reconnaissance faciale, mais cela ne résout la question des biais qu'en surface. Car c'est dans la politique même de captation et d'identification des images que les rapports de pouvoir existants s'inscrivent. Qui peut collecter les images? Qui les classe et les «tague» dans les bases de données servant à entraîner les algorithmes? Qui inscrit ainsi dans les structures technologiques de l'appareil

sécuritaire sa vision du monde et ses catégories? Dans leur projet «Excavating AI», la chercheuse Kate Crawford et l'artiste Trevor Paglen ont étudié de près la façon dont sont constituées les banques d'images qui servent à entraîner les algorithmes de reconnaissance visuelle automatisée. Ils montrent combien les tags peuvent être arbitraires et préjudiciables (dans ImageNet, la plus grande banque d'images au monde, une personne obèse est taguée «loser», une femme souriante «traînée», une autre «snob») ou reproduire sans recul des classifications sociales existantes (avec deux catégories pour le genre seulement, par exemple). Ces opérations de catégorisation du réel sont pour Crawford et Paglen des «interventions politiques».

À de multiples niveaux, la reconnaissance faciale et les techniques d'analyse automatique des images inscrivent, invisibilisent, reproduisent et amplifient les inégalités existantes. Pour toutes ces raisons, de plus en plus de voix s'élèvent pour les interdire plutôt que les réformer. Plusieurs villes américaines ont déjà mis en place des moratoires sur la reconnaissance faciale :

San Francisco, Oakland et Somerville dans le Massachusetts. En Europe, la pétition en ligne Ban Facial Recognition, lancée par la Quadrature du Net et l'artiste Paolo Cirio à la suite d'une campagne américaine, n'a recueilli qu'environ 50 000 signatures.

Défendre la ville comme espace politique de friction et de liberté

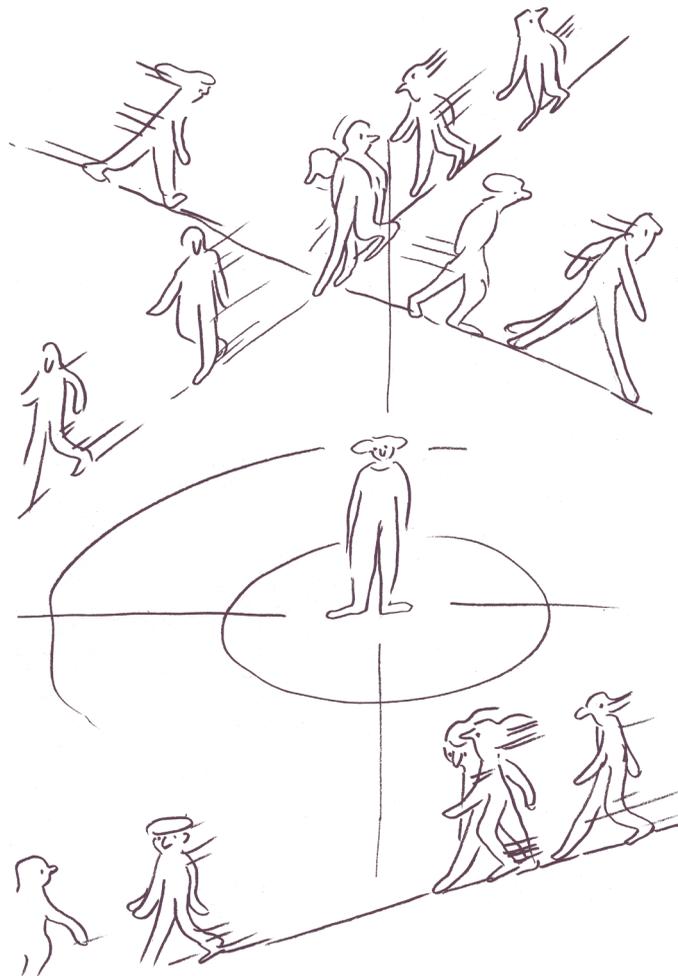
Si les relations de pouvoir existantes sont inscrites dans les algorithmes, qu'en est-il de la ville qu'ils surveillent ? Si l'on redescend à ras du sol, quelle ville dessine la *safe city* ? Les études de terrain sont peu nombreuses. La sociologue Myrtille Picaud note que « le recours à des dispositifs de sécurité numérique favorise la clôture et la privatisation d'espaces » – telles les fan zones gérées par Lagardère Sports pendant l'Euro 2016 et vidéosurveillées. Le risque est grand que ces dispositifs « temporaires » s'installent durablement, pour assurer un investissement « rentable » aux entreprises. « Cette question se pose ainsi pour la mise en œuvre de la sécurité numérique dans le village olympique [Paris 2024], situé dans

la ville de Saint-Denis, dont les résidents appartiennent en grande partie aux classes populaires. » Au vu des risques, estime la sociologue, « la mise en œuvre de dispositifs de sécurité, coûteux et potentiellement durables, tels que la reconnaissance faciale, devrait ainsi faire l'objet d'un débat politique ». Les quartiers populaires sont-ils plus touchés par la « technopolice » ? Ici aussi, les études manquent. À Saint-Étienne, un projet visant à installer des micros « intelligents », censés repérer les situations anormales (coups de feu, explosions, etc.), était soutenu par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, qui s'occupe des quartiers politiques de la ville – le projet a finalement été annulé. Mais en examinant l'emplacement des caméras à Paris, Myrtille Picaud a observé qu'elles se trouvent surtout dans les quartiers centraux, où se concentrent zones touristiques, commerces et nœuds de transport. La sociologue interroge « une possible division du travail » entre surveillance numérique de ces quartiers centraux et d'affaires d'une part, et présence physique des forces de police et de sécurité privée dans les quartiers populaires d'autre part.

On peut cependant déjà analyser la vision singulière de la *safe city*, telle qu'elle apparaît dans les simulations et modélisations de ses promoteurs. Dans ces représentations promotionnelles de l'espace urbain surveillé, les individus ne sont presque jamais stationnaires : ils sont toujours en train de se déplacer, seuls ou par deux ou trois. Pas de pique-niques, pas de gens sur les bancs, pas de manif qui passe : la *safe city* publicitaire dessine un espace de flux où l'on ne s'arrête pas. Or cet espace fluide est aussi un espace profondément privé de ses possibles politiques. Car les attroupements et les occupations d'espaces sont depuis toujours des modalités essentielles de l'action populaire et démocratique. La ville produit des rencontres, des frictions, des conflits, c'est ce qui fait d'elle un lieu politique par excellence. Et c'est bien dans les rues et sur les places que se manifeste la résistance au rêve mortifère de la *safe city*.

«Guerre à la mort»

Depuis le Vieux-Port, pour monter à la Plaine, on peut emprunter les rues étroites du quartier



de Noailles, populaire et pauvre, bordées de commerces, d'épiceries et d'étals qui s'avancent sur la chaussée. On débouche alors dans la rue d'Aubagne, où deux immeubles vétustes se sont effondrés en 2018, entraînant la mort de huit personnes. Deux ans plus tard, des portraits des victimes font toujours face au trou empli de gravats qui rompt la continuité des façades. Les palissades qui en défendent l'accès sont couvertes d'affichettes : l'une demande des mesures d'urgence pour les habitants des immeubles en péril, une autre appelle à manifester pour la régularisation des sans-papiers et la fermeture des centres administratifs de rétention (CRA), d'autres annoncent la « faites de Noailles » et le carnaval de la Plaine. À quelques mètres, de grandes lettres peintes en noir préviennent de la tenue d'un « petit déjeuner de partage » : « Guerre à la mort », ajoutent-elles. La place Jean-Jaurès se trouve un peu plus haut, derrière le cours Julien, en temps normal bordé de terrasses où habitants et touristes prennent le soleil et le café. Covid-19 oblige, ce dimanche, chaises et tables sont repliées – mais les gens sont toujours là, assis par terre avec pique-nique et bière.

La Plaine se trouve deux ou trois rues sinueuses derrière.

Cette longue place rectangulaire, la plus grande de Marseille, a cristallisé pendant plusieurs années l'opposition aux projets de « requalification » urbaine menés par la mairie, que certains voient comme le fer de lance d'une gentrification qui expulsera les pauvres du centre-ville. Les habitants mobilisés de la Plaine dénonçaient une offensive contre la dimension populaire du quartier, tandis que la mairie assumait la volonté de « monter en gamme » contre la « saleté » et « un sentiment d'insécurité » nuisant au « bien-être des habitants en quête de sécurité et de bien-vivre ». Campagnes d'informations, occupations temporaires de la place et affrontements directs avec la police ont ancré la « bataille de la Plaine » dans la mémoire des luttes de la ville mais n'ont pas eu gain de cause. Aujourd'hui, le chantier de rénovation est achevé et la place Jean-Jaurès ressemble à la modélisation 3D qui figurait sur les plaquettes publicitaires : une étendue lisse, bordée de blocs de ciment où poussent



des arbrisseaux, parsemée de quelques bancs et de hauts lampadaires qui portent des caméras de surveillance. La place n'est pas encore accessible : ce dimanche, une équipe d'agents de sécurité mange un kebab à l'ombre d'un des rares arbres feuillus, encerclé par les grillages de sécurité.

Assis sur les cubes de béton qui servent de socle aux arbres, des petits groupes prennent le soleil. Un homme installe un point de vente à la sauvette en accrochant des vêtements à une corde attachée entre deux arbres, d'autres titubent en buvant des bières. Dans un coin, un attroupement s'est formé. Des merguez grillent sur un barbecue, une table propose de la nourriture à prix libre, une autre est transformée en infokiosque couvert de fanzines et de tracts, eux aussi à prix libre, sur les centres de rétention, les fichiers informatiques ou les arguments à mobiliser pour refuser de donner son ADN à la police.

Des affichettes sauvages annoncent l'événement un peu partout dans le quartier de la Plaine : « une après-midi contre le racisme d'État et

la violence policière ». La Quadrature du Net est présente en soutien et propose une nouvelle cartoparty pour repérer les caméras de surveillance installées aux alentours. Sur cette place qui a symbolisé les luttes de pouvoir autour de « à qui appartient la ville », il s'agit d'articuler lutte contre les violences policières et offensive techno-sécuritaire – et de défendre d'autres façons d'habiter la ville. Une des organisatrices le dit explicitement dans le micro : il s'agit de « réoccuper les lieux de vie contre la *hogra* [ou « humiliation mêlée d'abus de pouvoir »] policière », et de « réoccuper la Plaine par intermittence ».

Une heure plus tard, des chaises ont été installées en cercle et le public a triplé. La sociologue Rachida Brahim, qui a étudié pour sa thèse plus de 700 crimes racistes en France, explique la mécanique des violences racistes policières et comment l'impunité s'organise autour de ces crimes, y compris au niveau législatif. Le public écoute en silence. Ses paroles font surgir une autre cartographie invisible : celle des victimes de la violence raciste et coloniale.

Rachida Brahim rappelle « la mémoire traumatique et silencieuse des violences racistes qui imprègne tout le monde, quelle que soit la catégorie à laquelle on appartient ». « Il faudrait d'immenses monuments aux morts », dit-elle, pour que les villes gardent aussi la trace de ces violences qui les constituent.

Pour montrer combien les caméras de surveillance sont un prolongement du pouvoir de police, Félix, Eda et d'autres militants de la Quadrature du Net de Marseille proposent ensuite d'aller cartographier collectivement celles de la place, ainsi que de repérer les arbres qui ont été abattus lors du chantier de rénovation, malgré de fortes résistances locales. Un petit groupe s'ébranle. Premier constat : les caméras sont partout et elles se fondent dans le paysage. Les piliers qui les soutiennent ressemblent à des lampadaires et il est facile de ne pas y prêter attention – mais une fois qu'on les a vues, il est impossible de ne plus les voir.

« Quand on les remarque, on colle un autocollant Technoplice sur le poteau », annonce Eda.

La cartoparty avec ses outils low-tech (du papier, un crayon et de l'intelligence collective) fait surgir la cartographie sécuritaire de la ville. Soudain, ces hauts poteaux blancs que le regard pressé assimilait à des lampadaires redeviennent ce qu'ils sont : des postes de contrôle surplombant la ville, conçus pour surveiller en permanence et traquer les comportements suspects. Tout comme les mots de Rachida Brahim ramènent à la mémoire les morts du racisme en France, la cartoparty rend soudain visible l'étendue du dispositif de surveillance dans la ville.



Conclusion

Ces deux dispositifs critiques urbains très simples – une conférence publique et l’exploration informée d’un espace – offrent des pistes de résistance à la *safe city*. Collectifs, légers, éphémères, ils proposent d’autres rapports à la ville, logés dans les interstices des espaces sécuritaires. Ils racontent que les villes ne sont pas vouées à devenir des laboratoires de contrôle et que nous pouvons ensemble les dessiner autrement. Car, rappelle le géographe radical David Harvey, défenseur du « droit à la ville », les villes que nous choisissons façonnent aussi celles et ceux que nous devenons : « La question du genre de ville que nous désirons est indissociable de celle du genre de personnes que nous voulons être, du genre de relations sociales que nous cherchons, des relations à la nature qui nous sont chères, du mode de vie que nous désirons, des technologies qui nous semblent appropriées et des valeurs esthétiques qui sont les nôtres. »

RESSOURCES PRATIQUES

Pour empêcher la mise en place de la *safe city*, on peut s'informer, développer des stratégies de refus et de protection et surtout s'organiser collectivement. Petite liste non exhaustive de ressources et d'outils critiques.

S'informer

Sur le régime de surveillance et la safe city

- **Technopolice.fr**: le site de la campagne Technopolice, constamment enrichi par les bénévoles, est une mine d'informations sur les dispositifs existants dans les villes, les acteurs du secteur, les mobilisations en cours, etc.
- **CASTAGNINO Florent**, « Rendre “intelligentes” les caméras : déplacement du travail des opérateurs de vidéosurveillance et redéfinition du soupçon » [en ligne], Working Paper, Cities and Digital Technology Chair, Sciences Po. Un travail d'ethnographie passionnant sur la réalité de la vidéosurveillance, le travail des opérateurs et celui des concepteurs d'un algorithme de reconnaissance visuelle automatisée.
- **MUCCHIELLI Laurent**, *Vous êtes filmés! Enquête sur le bluff de la vidéosurveillance*, Malakoff, Armand Colin, 2018. À partir d'une enquête de terrain dans trois villes de taille différente, le sociologue Laurent Mucchielli analyse le « bluff technologique » de la vidéosurveillance, mobilisée par les politiques pour répondre au sentiment d'insécurité, en dépit de son inefficacité prouvée contre la délinquance.

• **PICAUD Myrtille**, «Peur sur la ville. La sécurité numérique pour l'espace urbain en France» [en ligne], Working Paper, Cities and Digital Technology Chair, Sciences Po. Une des rares études sociologiques disponibles sur la *safe city*, sa constitution comme marché public-privé et son impact sur les villes. Essentiel.

• **RIGOUSTE Mathieu**, «La police du futur», *Revue du crieur*, vol. 10, n°2, 2018. Une analyse précise et engagée de la mise en place du «*bullshit*» de la *safe city* et des liens public-privé qui la sous-tendent.

• **ROUVROY Antoinette** et **BERNS Thomas**, «Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation», *Réseaux*, vol. 177, n°1, 2013. Une réflexion philosophique sur le mode de pouvoir qui s'installe avec le recours aux algorithmes invoqués comme des instances neutres produisant du savoir sur le social : la «gouvernementalité algorithmique».

• **ZUBOFF Shoshana**, *L'Âge du capitalisme de surveillance*, Paris, Zulma, 2019. Une analyse de l'imbrication croissante des techniques de surveillance tous azimuts et de la production de la valeur dans l'économie numérique.

Sur les biais des algorithmes

• **CRAWFORD Kate** et **PAGLEN Trevor**, «Excavating AI: The Politics of Images in Machine Learning Training Sets». La chercheuse et l'artiste ont travaillé ensemble pour analyser la fabrication des bases d'images sur lesquelles sont entraînés les algorithmes de reconnaissance visuelle. Ils montrent combien la classification des images est biaisée, reproduisant préjugés sociaux et catégories existantes. Pour eux, une IA «neutre» est impossible et il faut plutôt s'interroger sur le projet politique que représentent la captation et l'identification des images.

• **O'NEIL Cathy**, *Algorithmes : la bombe à retardement*, Paris, Les Arènes, 2018. L'ouvrage d'une ancienne data scientist devenue très critique de l'usage des algorithmes, ces «armes de destruction mathématiques», et de leur rôle dans l'amplification et la reproduction des inégalités. Clair, offensif et incontournable.

• **RICHARD Claire**, «Dans la boîte noire des algorithmes», *Revue du crieur*, vol. 11, n°3, 2018. Une synthèse expliquant la manière dont sont conçus les algorithmes, ce que sont les biais, et proposant plusieurs stratégies de chercheuses et chercheurs pour comprendre comment ils sont mis au point.

• **RICHARD Claire**, «IA : la reconnaissance faciale est-elle raciste?» [en ligne], *Socialter*, 20 décembre 2018. Une rapide présentation de la façon dont les algorithmes de reconnaissance faciale sont moins performants sur les visages noirs et des graves discriminations qui en découlent.

Sur les transformations des villes

• **ADAM Matthieu** et **COMBY Émeline** (dir.), *Le Capital dans la cité. Une encyclopédie critique de la ville*, Paris, Amsterdam, 2020. À partir de notions et d'exemples concrets, l'ouvrage identifie les différents visages du capitalisme dans la ville et décrypte les transformations à l'œuvre pour mieux se réappropriier les espaces urbains.

• **COURMONT Antoine** et **LE GALÈS Patrick** (dir.), *Gouverner la ville numérique*, Paris, Puf, 2019. Un petit ouvrage sociologique sur la *smart city*, ses origines industrielles et sa matérialisation dans des outils de gestion peu politisés et moins ambitieux que les merveilles annoncées.

- **HARVEY David**, « The Right to the City » [en ligne], 2008.

Un article en anglais qui défend la thèse selon laquelle la transformation des villes par l'action du capital est devenue centrale, et l'idée que le droit à la ville est un enjeu politique essentiel en matière de lutte des classes. Le géographe a développé ces idées dans l'ouvrage *Le Capitalisme contre le droit à la ville*, Paris, Amsterdam, 2011.

Se protéger individuellement

Pour essayer de se soustraire à la reconnaissance faciale et à la surveillance de masse, des stratégies individuelles peuvent être mises en place.

Limiter ses données privées en ligne

C'est la base, mais cela mérite d'être répété : moins il existe de données privées vous concernant en ligne (photos de profil, informations de géolocalisation, informations personnelles...), moins vous prêtez le flanc à une surveillance de plateforme qui croiserait ces données. Des entreprises ont déjà développé leurs solutions de reconnaissance faciale en utilisant des photos disponibles sur les réseaux sociaux (comme Clearview AI aux États-Unis qui a des clients partout dans le monde, et notamment en France).

Se renseigner sur les applications qui demandent des photos

TikTok est suspecté d'envoyer des informations de reconnaissance faciale en Chine – accusé par l'administration Trump, TikTok a préféré régler le cas à l'amiable plutôt que d'affronter un procès public. Le site de rencontres en ligne OKCupid a collaboré avec une entreprise d'IA en mettant à sa disposition ses bases de données de photos de profil pour développer un programme capable d'identifier l'âge, le sexe et la race des personnes photographiées.

Désactiver la reconnaissance faciale sur les services qu'on utilise

Facebook, par exemple, propose un paramètre pour désactiver la reconnaissance faciale et assure qu'alors le « modèle de reconnaissance faciale » sera supprimé. Ces paramètres s'appliquent aussi sur Instagram.

Refuser les services qui proposent l'identification par reconnaissance faciale

Ces services peuvent être proposés par des entreprises privées (comme le service Face ID d'Apple) ou des institutions publiques (le service Alicem, permettant d'accéder avec son smartphone aux services de FranceConnect, un dispositif de l'État prévu pour favoriser les démarches en ligne). Dans les aéroports, le dispositif PARAFE propose de passer dans des portiques équipés de reconnaissance faciale. Les arguments avancés sont les mêmes : sécuriser, gagner en confort, fluidifier les démarches.

Appliquer des filtres photo

L'application Fawkes, développée par des chercheurs de l'université de Chicago, ou l'application Camera Adversaria proposent d'appliquer sur les photos des filtres qui les rendent illisibles par les logiciels de reconnaissance faciale.

Porter des masques et des vêtements anti-détection

Porter un masque semble une bonne option en manifestation, à condition de ne pas pouvoir être identifié par d'autres signes. Des artistes conçoivent aussi des masques, des vêtements ou des maquillages pour déjouer les logiciels de reconnaissance faciale : comme les maquillages *CV Dazzle* du designer Adam Harvey et ceux de la Russe Ekaterina Nenasheva, ou les bijoux de visage de la designer polonaise Ewa Nowak. Leur principe est de brouiller les lignes du visage telles qu'elles sont lues par la machine, pour rendre les personnes indécodables. Mais ces dispositifs sont surtout des objets de design critique, davantage destinés à susciter la réflexion qu'à être adoptés couramment dans la rue.

En réalité, la lutte contre la *safe city* ne peut être une affaire individuelle. C'est une action collective.

Se mobiliser

Signer les pétitions et soutenir les campagnes appelant à bannir la reconnaissance faciale

Car une interdiction ou un moratoire au niveau international de certaines technologies de surveillance sont les meilleurs remparts contre la *safe city*.

Rejoindre la campagne Technopolice

Technopolice propose différents modes d'action selon son temps, ses moyens et ses envies. Cela varie de tenir une veille (rechercher les annonces de nouveaux dispositifs dans la presse locale ou sur les sites des collectivités et les analyser, demander l'accès à des documents administratifs) à organiser des actions (cartoparties, rassemblements, collage d'affiches...).

Se demander ce qui en soi rend possible la surveillance

La *safe city* se nourrit de nos habitudes et de nos affects. La désamorcer, c'est réfléchir à ce qui la rend possible et résister au capitalisme de surveillance qui exige « un sujet fixé, brownien certes mais cornable dans son espace, sédentaire dans ses pratiques, un profil comportemental suffisamment routinier pour être prédictible, ou des usages suffisamment cadrables pour être infléchis par la *nudge* et autres designs de la dépendance (charge mentale, récompense aléatoire, etc.). Pour le dire encore autrement : le parasitisme (Zuboff) ne peut prendre sur un esprit et un corps que si ce corps-esprit est déjà en partie dévitalisé, amolli, précadré dans des schèmes stimuli-réactions, incapable de déjouer ses propres routines. La « solution » ou la sortie est dans notre capacité d'empuissantement, de « revitalisation », à la fois par la fuite, le combat, la remobilisation militante, OK, mais tout autant sinon plus par un tissage retrouvé avec ce vivant dont la modernité nous a coupé pour en faire une simple « nature » inoffensive et désamorcée. » (Alain Damasio, cité par Yves Citton, AOC, 2019).

Cet ouvrage est publié dans la collection manuels des éditions 369 dirigées par Jérôme Delormas et Clémence Seurat.

Texte Claire Richard
Dessins Louise Drulhe
Correction Nathalie David

Conception graphique
Fanette Mellier
avec Béatrice Delas
Caractère typographique
Helvetica, 205TF

Tirage 600 exemplaires
Imprimé par Art et Caractère
à Lavalur en juin 2021.

Ouvrage sous licence Creative
Commons (CC BY-NC-SA 4.0 FR)

Dépôt légal juillet 2021
ISBN 978-2-490148-09-7

Diffusion
Les Presses du Réel

369 éditions
24 rue Saint-Caprais
16100 Cognac · France
contact@369editions.com
369editions.com

Remerciements
Félix Tréguer, Eda Nano et tous
les militants de Technopolice
et de la Quadrature du Net,
sans qui les dispositifs de
contrôle se multiplieraient
encore plus vite qu'ils ne
le font déjà.

Les manuels 369 retracent des expériences collectives qui se risquent à construire d'autres réponses aux bouleversements écologiques, sociaux, culturels et technologiques contemporains. Ces enquêtes de terrain menées par des binômes d'auteurs prennent la forme de récits polyphoniques enrichis d'illustrations et de ressources pratiques. En reliant des sujets très variés, la collection dessine un territoire où le politique se raconte, se reconfigure et s'expérimente au quotidien et par chacun.

Titres déjà parus

- *À Saillans, la démocratie se réinvente*
- *Petit ouvrage d'autonomie technologique*
- *Cantines de quartier: la recette du lien*
- *Danser sa vie avec l'outil hypnotique*
- *Chichilianne: le loup, l'eau et les communs*
- *L'Atelier Paysan*
- *Soleil, eau, vent: vers l'autonomie énergétique*
- *Vercors, Vie Sauvage*

 **369 éditions**

Quel avenir se dessine en ville sous l'œil des machines ? Si nos navigations en ligne sont depuis longtemps enregistrées à des fins publicitaires ou de surveillance, l'espace urbain s'équipe aujourd'hui d'outils numériques destinés à capter, tracer, compter, fluidifier, prédire et punir. Ce manuel nous emmène à Marseille à la rencontre du collectif Technopolice, qui documente la mise en place de dispositifs de surveillance à des fins de contrôle en France. L'initiative invite à se réappropriier l'espace urbain et affirme le droit à une ville vivante, humaine et conviviale.

Claire Richard est auteure, journaliste et traductrice.
Louise Drulhe est dessinatrice, artiste et graphiste.

12€

 éditions

